L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 10 FEVRIER 1895.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Succession de Myrtil Joseph Piron et de Philomène Favagean, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,652 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Dusuau, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
1er fév—1 5 10 Greffier.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charles T. Schirn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42 711—Division D —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Rome T. Schirn, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
10 fév—10 14 19 Greffier.

Succession de Léon Queyrouze.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,935—Division E. —Attendu que Arthur Denis a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Léon Queyrouze, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
10 fév—10 14 19 Greffier.

Succession d'Emma Edna R. Haralson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,336—Division A— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Bervin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
6 fév—6 10 15 Greffier.

Succession de Patrick Carbrey et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 44,454—Division A. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mary Markey, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE,
6 fév—6 10 15 Greffier.

Succession de George B. Paschaske.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,138—Division B— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Geo. B. Paschaske, administratrice de cette succession, ne serait pas homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
6fév—6 10 15 Greffier.

Succession de Martin Head.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 44,615.—Division A. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Geo. B. Merrie et John Head, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
6 fév—6 10 15 Greffier.

Succession de John Kramer et de sa femme Mary Schneider.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 45,066—Division A— Attendu que John Christian Kramer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions des dits John Kramer et de sa femme Mary Schneider, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
7 fév—7 10 16 Greffier.

Succession de Richard Toole vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,638—Division B— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Bervin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE,
1er fév—1 5 10 Greffier.

G. A. Hedinger vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 44,154—Division B. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Powell, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
1er fév—1 5 10 Greffier.

Succession de Catherine Meagher,
Veuve en première noces de Joseph Antier, et veuve en deuxième noces de J. C. Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans No 42,450—Division C— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Geo. B. Merrie et John Head, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
6fév—6 10 15 Greffier.

BANDAGES HERNIAIRES

Ajustés avec perfection à très bas prix. Applications pour difformités et Bonnetterie élastique faites sur commande. En magasin une grande variété de ceintures de support, de bandages herniaires et d'articles en toile.

A. McDERMOTT,
114 rue St-Charles, au coin de la Place Lafayette. 1mm—1an

C'EST MAINTENANT LE MOMENT

DE S'ASSURER UNE BOITE DANS LA MAMMOTH SAFE DEPOSIT VAULT DE LA PROVIDENT SAVINGS BANK, POUR 1895. VENEZ VOUS ENQUERIR DE NOS PRIX. No 221 RUE DU CAMP. TOUTES LES COMMODITÉS SONT DONNÉES A NOS CLIENTS. 19jan—1m

ASSURANCES.

Vingt-cinquième Etat Annuel
— DE —
L'Association d'Assurance
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
Pour l'année expirée le 31 décembre 1894

Primes reçues :		
Sur risques de feu		$200,256 16
Sur risques de marine		1,883 74
Sur risques de rivière		2,405 75
		$204 515 63
A ajouter, primes non acquises de 1893		46,854 00
Primes totales		$251,369 63
A ajouter, intérêts		6,912 99
Revenus		$258,282 62
A déduire, pertes payées :		
Sur risques de feu	$60,004 29	
Sur risques de marine	116 31	
Sur risques rivière	407 78	
Total des pertes payées	$60,528 33	
Retour de primes et cancellations	28,965 28	
Commissions	25 979 54	
Réassurances	17,875 45	
Taxes et Licences	2,872 58	
Profit et Pertes	5.139 65	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps le sauvetage	31,429 05	
Déboursé		($172,789 88
		$85.492 74
Primes non acquises de 1894	$53,695 00	
Pertes ajustées et non ajustées	25,200 00	
Surplus	6.597 74	
		$85,492 74

ACTIF.

Argent en banque	$14,643 79
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0 à 112 1/2	11,3 00
$58,700 Bons à Primes de la Ville Orléans à 167 1/2	98,322 50
$75,000 Nouveaux Bons de l'Etat de la Louisiane 4 0/0 à 94	70,500 00
$65,000 Bons Constitutionnels de la Ville Orléans 4 0/0 à 99 1/2	64,675 00
10 actions Compagnie d'Assurance Germania à 100	1,000 00
Primes en voie de recouvrement	23,944 75
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$286,942 04

PASSIF.

Capital	$200,000 00
Dividendes non réclamés	1,449 30
Réservé pour primes non-acquises	53,695 00
Réserve pour pertes ajustées et non-ajustées	5,200 00
Surplus	6,597 74
	$286,942 04

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CHAS. D. DELERY, Secrétaire. GEO. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 15 janvier 1895.
EDGAR GRIMA, Notaire Public.
17janv—1m—Mar Jeu Dim

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

FÉVRIER 1895.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

Alhaits, Jean Pierre.
Bejottes, Pierre Albert
Berger, Joseph Prosper
Bru, Ulysse
Cassagne, Henri Francois
Coot, F. T.
Courtès, François.
Dalgreau, François Eugène
Durel, Ulysse (missionnaire mariste)
Embonlas, Antoine Louis.
Fabarou, Eugène (veuve de) née Anne Pothier
Fatin (veuve de), née Marie Riffaud.
Gibosier, Benoit.
Lalné, Jérome
Lar ey, Henri Joseph, dit Paiou ère.
Le lé e, laide e
Maille, Simon Jean Marie
Manzoni, Pierre Ecoul Albert.
Mautemps, Jean. Marié, Jean Bantiste, Jules, dit Gardet.
Morel, Louis Eugène
Mothe (veuve) née Picon
Mothé, Clément
Mothé, Lucien
Mayier, Paul Emile
Paillès, Jean Marie.
Reynaud, Louis Charles
Robiou, Stanislas Joseph Eugène.
Savey, César Ulysse
Sylvestre, Joseph.
Torré, André.
Touvra, Dominique.
Viguerie, Jean Marie, dit Vaihés.

LETTRE.

Gobeau, Louis. — Mollet, Jean Baptiste.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Signé : G. B. D'ANGLADE,
Consul de France.

LIBRAIRIE FRANÇAISE
IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE
L. DERMIGNY,
196 West 25th St. N. Y.
Succursale : MONTRÉAL 1603 RUE NOTRE-DAME.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et de journaux français.
Romans et Livres de fonds prix de Paris.
Nouveautés, Publications diverses, Paroissiens romains, Gravures, Musique, Chansons, etc
Editeur du *Guide de Poche* franco-américain, contenant outre de nombreux renseignements utiles, une carte en deux couleurs des Etats-Unis.—Prix 25 cents. 9 fév—

Veuve LOUIS FRIGERIO,
OPTICIEN, annonce respectueusement à ses amis et à sa clientèle qu'elle est prête maintenant à les recevoir dans son nouveau magasin, nouveaux Nos 1019 et 1021 de la rue du Canal. En connection avec son département d'objets de marine et d'ingénieur elle a reçu un stock nouveau et varié d'articles d'optique et de bijouterie, tels que Diamants, Montres, Jumelles, etc., etc., qu'elle vendra à bien bon marché. Un opticien expérimenté est au service de ses clients sans frais.
11 nov—1an

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'allée formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre rendues le résultat de leur art... aux de vitale artificielle

CHARBON DU Dr BELLOC EN POUDRE ET EN PASTILLES, APPROUVÉ ET RECOMMANDÉ PAR L'AC. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE LES *maladies de l'estomac, la dyspepsie, la diarrhée, la dysenterie, la cholérine, le choléra.* 19, rue Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES,

ASSURANCES

Vingt-huitième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
DE LA NOUVELLE-ORLEANS. LNE.
Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1894 :

Primes sur incendies		$256,066 33
Primes maritimes	812 86	
Primes des rivières	271 63	
	$257,150 82	
A ajouter : Primes non acquises de 1893	49,616 94	
Total		$306,767 76
A ajouter : intérêt et profits et pertes	$27,653 50	
Moins salaires et dépenses générales	12,843 33	
	14,810 17	
Fonds de surplus, 1893	1,165 85	
Total		$322,743 78
Pertes payées		
Sur risques de feu	$98,630 12	
Sur risques maritimes	(rien)	
Sur risques de rivières	(rien)	
Réassurances	41,803 34	
Primes remises et commissions	68,325 64	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	5,765 52	214.224 62
Profits bruts		$108,519 16
Réservé pour—		
Primes non expirées de 1894	$60,388 80	
Pertes d'incendies non payées	16,910 18	
Dividende 5 0/0 juillet 1894	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré, décembre 1894	10,000 00	
Fonds de surplus pour l'année 1894	11,220 18	—$108,519 1

ACTIF.

Billets pour primes	$219 45
Primes en voie de collection	36 156 39
Prêts sur nantissement	12,970 00
Prêts sur hypothèques	675 00
Bons des Etats-Unis, bons de l'Etat de la Louisiane, bons consolidés de ville et bons à primes	126,100 00
Stocks de banques, d'assurances et autres	29,200 00
Compte de propriété foncière	66,814 84
Meubles de bureau et installations	3,413 14
Argent comptant et en banque	22,970 34
	$298,519 16

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réserve pour primes non expirées	60,388 80
Réserve pour pertes non payées sur incendie	16,910 18
Réserve pour dividende 5 0/0 payable en janvier 1895	10.000 00
Fonds de surplus pour 1894	11,220 18
	$298,519 16

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
JACOB HASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
OTTO T. MAIER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 11me jour de janvier 1895.
GEO. H. BRAUGHN Notaire.

Le Bureau des Directeurs, à sa réunion régulière, a déclaré un second dividende semi-annuel de 5 0/0 faisant 10 0/0 par an sur le fond capital pour l'année finissant le 31 décembre 1894, payable sur demande.
13 jan—1m

ETAT ANNUEL
— DE LA —
Compagnie d'Assurances TEUTONIA.
LE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Conformement aux dispositions de sa charte cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1894 :

Primes reçues—		
Sur risques de feu		$434,734 28
Sur risques de mer		18,023 79
Sur risques de rivière		14,875 57
		$467,633 74
Ajouté, primes non expirées pour 1893		126,140 93
		$593,774 67
A déduire—		
Réservé pour primes non ajustées pour 1894	$145,495 03	
Primes remboursées	78,493 30	
Réassurances	54,604 31	— 278,592 70
		$315,181 97
A déduire—		
Pertes de feu payées	$141,653 39	
Pertes de mer payées	3,985 27	
Pertes de rivière payées	4,336 87	
Commissions	59,885 46	
Taxes et licences	9,621 07	
Dépenses générales et dépenses d'agence, moins l'intérêt	22,416 25	
Profits et pertes sur placements	2,106 05	
	$243,949 86	
Pertes non payées	20,133 65	— 264,123 51
Profit net		$51,058 46

ACTIF.

Comptant en main	$ 55,224 06
130,000 bons d'Etat de la Louisiane	124,800 00
150,000 bons à pour cent de la ville de la Nlle-Orléans	152,250 00
50,000 bons 4 pour cent des Etats-Unis	57,250 00
$10,200 bons de première hypothèque du Canal and Claiborne Street Railroad	10,404 00
25 actions de la Banque Nationale Germania	4,687 50
25 actions de la Banque du Canal	3,850 00
25 actions de la Banque d'Epargnes Provident	3,010 00
Prêts sur gages et hypothèques	21,000 00
Propriétés foncières (bâtisse du bureau)	40,000 00
Primes en cours de collection	61,206 64
Meubles de bureaux	1 000 00
Actions diverses	425 00
	$535,107 20

PASSIF.

Fonds capital	$250,000 00
Surplus	106,038 46
Réservé pour primes non expirées	145,495 00
Dividendes non payés et payables en janvier 1895	13,420 00
Pertes non payées	20,133 65
	$535,107 20

L'état ci-dessus est une copie vraie et correcte transcrite des livres de la compagnie.
ALBERT P. NOLL, Président.
H. R. GOGREVE, Vice-Président.
GEORGE MEYER, Secrétaire

Assermenté et souscrit pardevant le soussigné notaire de la Nouvelle-Orléans, ce 10me jour de janvier 1895.
SAM. FLOWER, Notaire Public

A une assemblée du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue le 10 janvier 1895, il a été résolu de payer sur demande un second intérêt-dividende semestriel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital, faisant dix pour cent pour l'année 1894.

DIRECTEURS.

H. Buddig, Joseph Bahiar, J. B. Camora, M. Frank, R. Protscher, C. B. Fisher, H. R. Gogreve, S. Hyman, F. Jancke, Julius Keiffer, J. H. Keller, Isaac Levy, Nich. Miller, C. H. Miller, Albert P. Noll, Frank Reder, J. E. Roggedorf, Louis Rush, F. Raquet, Wm B. Schmidt, H. Schulze, J. G. Sper, C. H. Schenck, Ed Wellman.
15 janv—1m—dim

Bureau du Trésorier de la ville de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, le 7 février 1895.—Avis—LES LICENCES DE VILLE POUR 1895 deviennent délinquantes le 28 FEVRIER, après cette date il y a une pénalité de 2 POUR CENT PAR MOIS d'intérêt. Les PLAQUES POUR LES VEHICULES et les FERRETS POUR LES CHIENS sont aussi prêts pour être délivrés à ce bureau. Veuillez venir sans délai vous procurer votre licence, ou plaques, et éviter des frais inutiles.
CHAS. H. SCHENCK,
7fév—22f Trésorier de Ville.

ASSURANCES.

BUREAU DE LA
Compagnie d'Assurances des Marchands.
No 104 rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1895.

La Compagnie publie l'état suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1894 :

Primes reçues—		
Sur risques de feu		$190,604 02
Sur risques de mer		1,789 29
Sur risques de rivière		4,886 60
		$197,279 91
A ajouter—		
Prime non acquises l'an passé		62,493 76
		$259,773 67
Moins—		
Primes retournées	$23 885 68	
Réassurances	7,748 01	
Primes non acquises cette année	58,351 64	
		$ 89,985 33
		$169,788 34
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$38,547 54	
Moins réservé pour pertes non ajustées, 1893	10,246 00	
	$78,301 54	
Sur risques de mer	148 79	
Sur risques de rivière	49 47	
Dépenses diverses	10,198 59	
Salaires	17,959 80	
Taxes	7,242 62	
Honoraires de cour	1 20	
Honoraires d'avocats	200 00	
Commissions	16,530 80	
	$130,573 11	
Moins montant réservé pour pertes non ajustées	7,907 65	
	$31,3 7 5*	
Ajouté—		
Loyer	$10,355 00	
Intérêt	4,368 66	
	$14.723 66	
	$46,031 24	
Moins dividendes juin et décembre $12,000 chacun	24,000 00	
Profit net	$22,031 24	

La Compagnie possède l'actif suivant :

Billets à recevoir	$ 6,305 84
Billets garantis	19,441 09
Primes en voie de collection	25,134 07
Propriété foncière	172,267 29
Comptant en mains	23,373 05
actions de banque et assurance (valeur du marché)	32 864 00
French Opera Ass'n Ltd	1,000 00
Rons à prime	30,954 60
Nouveaux Consols	29,250 00
N. O. Gas Light Co	24 210 00
Actions de chemins de fer	4,212 00
Jugment	600 00
Meubles de bureau	2,400 00
	$372 011 74

L'état suivant est une copie juste, vraie et correcte des livres de la Compagnie.
Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1895.
PAUL CAPDEVIELLE,
JULES MONTREUIL, Prés. dent.
Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi ce 15me jour de janvier A. D., 1895.
GEO. C. PREOT, Notaire.
17 janv—1m

Douzième Etat Annuel
—DE LA—
Southern Insurance COMPANY,
OF NEW ORLEANS.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1894 :

Primes reçues :		
Sur risques d'incendie	$473,650 51	
Sur risques de rivières	9,932 18	
Sur risques de mer	3,770 61	
		$487,353 30
A ajouter :		
Primes non acquises de 1893		138,016 96
Total des primes		$625,370 26
A ajouter :		
Intérêt et profits et pertes		16,392 51
Total des recettes		$641,762 77
A déduire : Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$242,860 68	
Sur risques de rivières	334 95	
Sur risques maritimes	688 36	
	$243,883 99	
Moins montant réservé pour l'année passée pour pertes non-ajustées	44,833 30	
Total pertes payées pour 1894	$199,050 69	
Primes remboursées cancellations et commissions	147,003 39	
Réassurances	44,541 65	
Taxes et licences	9,976 25	
Dépenses générales, bureau local et agences, salaires, loyer, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurance, frais judiciaires, annonces, etc	45,054 44	
Total des déboursements		$445,626 42
Balance		$196,136 35
Fonds de réserve de 1893	14,264 90	
		$210,401 25
Intérêts payés sur dividendes de janvier et juillet 1894	$ 24,000 00	
Réservé pour risques non terminés de 1894	119,547 00	
Réservé pour pertes non ajustées de 1894	36,903 75	
Réserve et fonds de surplus	29,950 50	
	$210,401 25	

ACTIF

La compagnie possède l'actif suivant :

Comptant en main—	
En banque	$93 493 54
Au bureau	2,436 12 — $95,929 66
$60,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent	59,700 00
$111,140 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	186,715 20
$50,000 bons de la Louisiane 4 pour cents, nouveaux	46,625 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	2,470 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange	125 00
Une action French Opera House Association	100 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company	525 00
Propriété foncière—bâtisse du bureau, No 54 rue Camp, N. O.	26,389 62
Primes en cours de perception	66,274 77
Meubles et installations	2,187 00
	$487,041 25

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve et de surplus	29,950 50
Réservé pour risques non expirés de 1894	119,547 00
Réservé pour pertes non payées et non ajustées de 1894	36,903 75
Dividendes non payés	640 00
	$487,041 25

L'état ci-dessus est une copie exacte et correctes des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT MOSHEIM, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1895.
M. T. DUUROS, notaire.
No 628 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé) : FRANK RODEE.
THOS. J. WOODWARD.
GEO H. DUNBAR.
FRED. G. ERNST.
JOSEPH SCHWARTZ.
Nlle-Orléans, Lne. 1er janvier 1895.
17janv—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

— DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS —
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore. C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—94—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire

Bonnes Montres et Pendules.
LES PLUS BEAUX DIAMANTS ET LA PLUS BELLE JOAILLERIE D'OR MASSIF QUI SE PEUT VOIR ET EXAMINER CHEZ
FRANTZ & OPITZ,
HORLOGERS ET JOAILLERS,
Nommés Inspecteurs et Ajusteurs des Régulateurs de Chemins de Fer.
No 17 RUE BOURBON, PRES CANAL.

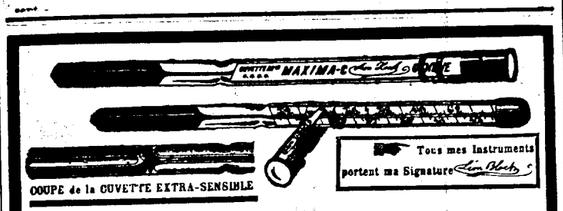

THERMOMÈTRES MÉDICAUX de Léon Block
NOUVEAU SYSTÈME EXTRA-SENSIBLE
(BREVETÉ en France et à l'Étranger)
Présenté à l'Académie de Médecine de Paris par M. le Dr DUJARDIN-BEAUMETZ
Adopté par MM. les Drs POTAIN, PASTEUR, PÉAN, PETER ET TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES
A Paris, chez l'Inventeur BLOCH, 5, place de la République
Dépôt à la *Nlle-Orléans*, J.-L. LYONS & Cie, 42-44, Camp.

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er janvier 1895	879,677 35
Surplus	220,500 83
Surplus aux détenteurs de polices	720,500 83

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY. CHS. D. FOUCHER. OCTAVE LABARRE.
18 juin94—1 an

RAPPORT ANNUEL.
THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Primes de feu reçues pour 1894	$47 153 94	
Ajoutés : primes non acquises pour 1893	17,861 55	
	$65,015 49	
Déduire Primes non acquises de 1894	21,106 45	
Total des primes		$43,909 04
Pertes par le feu	$12.795 46	
Dépenses générales, incluant primes remboursées réassurances, commissions, intérêts, etc	27,892 81	
Réservé pour pertes de feu non payées de 1894	1,634 00	
		— $35 522 27
Profits net		$8,386 77

PASSIF.

Argent en banque et comptant	$17,478 39
Primes en course de collection	7,683 58
Billets recevables d'état actions	57,3-2 31
Meubles de bureau	2,000 00
	$84,534 28

Ce qui précède est vraie et correcte, pris d'après les livres de la Compagnie.
OTTO THOMAN Président.
J. H FITZPATRICK, Secrétaire.

Assermenté et souscrit pardevant moi, notaire, ce 19me jour de janvier 1895.
FRED. ZENGEL, Notaire.
17 janv—4 Dim

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Venant d'être reçu de France des premières maisons, des coutres et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle : plus de trente ans d'expérience. Spécialités pour les accords de pianos. ordres de la campagne promptement exécutés.
20 mars—

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Encaigure des rues White et Lafarpe—Nouvelle-Orléans, Lne., le 4 février 1895—Avis est par le présent donné aux actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans, qu'une réunion spéciale des actionnaires est par le présent appelée pour le 5me jour de mars 1895, à midi, au bureau de la compagnie, dans le but de prendre en considération l'opportunité d'autoriser le bureau des directeurs d'émettre des bons de la Compagnie jusqu'à concurrence de trois cent mille dollars, ($300,000 00) devant être garantis par hypothèque sur les biens mobiliers et immobiliers de ladite compagnie. Les dits bons devant servir à la construction et à l'achat du matériel d'un chemin de fer électrique sur les voies ferrées de ladite Compagnie et pour acquitter les dettes hypothécaire existant actuellement contre la compagnie.
L. N. PETITPAIN,
5 fév—5 au 8 mars inc Secrétaire.

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ouest
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. A. BRUNET
Horloger ·:· Bijoutier ·:· Joaillier
Le plus beau, le plus joli et le plus grand assortiment de Diamants, Montres, Pendules, Argenterie solide et plaquée, ainsi qu'un assortiment complet de Porte-Plumes et objets de valeur, vendus à des prix défiant toute concurrence.
14déc94—1an

E. BARBIER,
Horloger - Bijoutier
60, rue Royale, 60
(Nouveau numéro 308.)
Entre Bienville et Conti
Grand assortiment DE MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE
Massive et Plaquée.
Lunettes et Pince-nez
RÉPARATIONS DE MONTRES, PENDULES, Bijouterie et tous objets concernant sa profession.
Garantie complète, Prix modérés.
1er déc '94—1an

P. LABAT,
Acquéreur des Caves Bordelaises.
Il a transféré les dites Caves
AU No 234 RUE PRIEUR,
Coin Bayou Road.
Et prévient ses amis, connaissances et le public en général, qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.
4 mars—1 an.

ANT. CASTEL
Annonce à ses amis et au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son magasin de faïence et d'articles de ménage,
LUNDI, LE 8 OCTOBRE 1894,
à son nouveau local, encoignure des rues
ROYALE ET DUMAINE.
Stock complet et des mieux assorti. Prix modérés, commis courtois et empressés. Il saisit cette occasion de remercier le public de son patronage passé, et il espère qu'il le lui continuera l'avenir.
1er sept—1 an

PLUS D'ASTHME
Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY
A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies
A la Nlle-Orléans : J. L. LYONS & Cie, 42-44, Camp.

TOUT NEUF!
QUI ONT A PEINE SERVI
— ET DE —
SECONDE MAIN!
PIANOS PLEYEL!
— A DES —
PRIX RAISONNABLES.
— AUSSI DES —
Instruments Américains des Meilleures Fabriques.
GRUNEWALD'S, No 127 rue du Canal.
24 jan—1 a

PRESQU'UNE GÉNÉRATION!!
Pendant 28 Ans.

A dirigé un Magasin de Bijouterie sur la rue St-Charle et un autre rue du Canal.

PENDANT 13 ANNÉES.

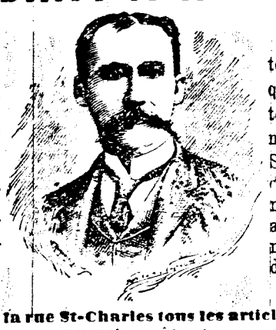

Les deux magasins ont été dirigés avec succès et profits. Ceci sont des annales sans précédent dans l'histoire du commerce de bijouterie.

Je vendrai maintenant aussi vite que je le pourrai tout le stock de mon magasin rue St-Charles, afin de consacrer tout mon temps aux affaires de mon magasin de la rue du Canal.

Au magasin de la rue St-Charles tous les artic